



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

## SÉANCE DU 6 mars 2012 Volume 14 - numéro 12

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 6 mars 2012 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Louise Cassinat, Ghislaine Saint-Jean, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, commissaires, ainsi que mesdames Martine Lemay et Hélène Pelletier, représentantes du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Chantal Desjardins, Anne-Marie Morin, Sophie Sirois, Andrée Truchon, Diane Valcourt, monsieur France Dubé, commissaires, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absent : Monsieur Guilmont Pelletier, commissaire.

### PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, vice-président.

### OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, vice-président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 21 février 2012 - # 11
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
  - 6.1 Convention de gestion et de réussite éducative - École secondaire l'Arc-en-Ciel - présentation
  - 6.2 Politique pour contrer le harcèlement - projet de révision - information
  - 6.3 Projet de loi # 56 (Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école)
- 7.0 Varia
  - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-688-CE)

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2012 - # 11**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassinat, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 21 février 2012 - # 11 puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-689-CE)

**CORRESPONDANCE**

LU la lettre de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et vice-première ministre, madame Line Beauchamp, qui accorde à la Commission scolaire, pour l'exercice financier 2011-2012, une subvention de 980 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux commissions scolaires et aux écoles privées ayant des programmes sport-études reconnus.

LU la lettre de monsieur Jean-Guy Ouellet, sous-ministre adjoint au loisir et au sport, qui précise que la subvention de 980 \$ est versée afin d'aider la Commission scolaire à fournir des services périphériques aux élèves-athlètes identifiés par les fédérations sportives et qui sont inscrits dans un programme sport-études.

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**Convention de gestion et de réussite éducative  
École secondaire l'Arc-en-Ciel - présentation**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne qu'il a été convenu que les directions d'écoles viennent, à tour de rôle, présenter aux commissaires leur convention de gestion et de réussite.

Monsieur D'Amours introduit la direction d'établissement de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles, messieurs Claude Thibault, directeur d'école, et Olivier Benoît, directeur adjoint.

Messieurs Thibault et Benoît présentent et expliquent la convention de gestion et de réussite éducative de leur école.

Ils répondent aux demandes de précisions venant des commissaires et ceux-ci délibèrent sur le sujet.

#### **Politique pour contrer le harcèlement - projet de révision - information**

Le projet de révision de la Politique # 26 «Contrer le harcèlement et la violence au travail et en milieu scolaire» a déjà été déposé aux commissaires dans une séance précédente.

Madame Catherine Boulay, directrice des ressources humaines, explique les raisons qui ont motivé la révision du texte de cette politique et répond aux questions des commissaires.

#### **Projet de loi # 56 (Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école)**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, commente le projet de loi # 56 (Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école). Il souligne, entre autres, que tous s'entendent pour dire que ce projet de loi est en réaction aux informations qui circulent dans les médias.

Le réseau scolaire n'a d'ailleurs pas attendu l'ajout d'une loi pour faire face à cette problématique dans les écoles. En effet, il y a déjà plusieurs gestes et actions que les écoles et le réseau scolaire en général posent pour contrer ce fléau. La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs n'est pas en reste et possède, depuis quelques années déjà, son Plan d'action pour contrer la violence dans les écoles, lequel Plan est diffusé et appliqué dans l'ensemble de ses écoles.

Les commissaires délibèrent sur le sujet et on souhaite que l'on fasse connaître cette réalité au gouvernement. On espère également que la responsabilité pour enrayer ce problème ne soit pas relayée seulement au réseau scolaire.

#### **VARIA**

##### **Dossier des commissaires**

Le vice-président, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

#### **NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES**

Le vice-président, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, fait part des messages de félicitations pour les naissances et des messages de condoléances qui ont été acheminés au nom de la Commission scolaire aux employés concernés.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

On s'informe sur l'état de la situation concernant la présence d'amiante dans les écoles. Le directeur général souligne que le MELS effectue actuellement une quête d'information sur le sujet et le service des Ressources matérielles de la Commission scolaire travaille sur ce dossier. On effectue également les vérifications requises à propos du gaz radon et la qualité de l'air.

Toutefois, selon l'historique de l'entretien et réparation des bâtiments, la situation concernant l'amiante dans nos écoles ne serait pas problématique à première vue.

## PROCHAINE SÉANCE

Le 20 mars 2012 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

## CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, et résolu :

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-690-CE)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, vice-président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale